

Procès-verbal du Conseil Municipal 9 AVRIL 2024 à 20h00

Elus présents : Mme Sabrina ANCEL, Mme Pelagia CASASSUS, Mme Nadia CHATEL-LOUROZ, Mme Sandrine DELORENZI, M. Alain DOUCET, Mme Alexine GAY, M François GEVAUX, M. Arnaud LAYAT, M. Philippe MAURICE-DEMOURIUX, M. Claude MARIOTTI, M. David MOREL, M. Gabriel MOSSUZ, M. Marc SINTES.

Elu excusé : Mme COLLAVET absente, a donné procuration à Mme CHATEL-LOUROZ, M David MOREL absent, a donné procuration à M Claude MARIOTTI

Election du (ou de la) Secrétaire de séance.

Monsieur Alain-DOUCET est élu secrétaire de séance et M. Marc SINTES nommé relecteur.

Madame le maire demande la validation du procès-verbal du 05 mars 2024

Les conseillers municipaux valident le procès-verbal du 05 mars 2024.

Validation du procès-verbal du 05 mars 2024

Désignation du (ou de la) Secrétaire de séance, et du relecteur.

1) Comptes-rendus des Commissions :

Aménagement & travaux	<ul style="list-style-type: none">• Courriers pour arrêt ramassage poubelles distribués par les cantonniers le 05/03/2024 + relance
Bâtiments	<ul style="list-style-type: none">• Travaux sur le clocher de l'église par l'entreprise Paccard :<ul style="list-style-type: none">- Devis en fin de préparation / fin de fabrication pour le remplacement du marteau de sonnerie et de l'horloge de commande.- Partie sécurisation de la cloche (fin de fabrication par l'entreprise) et le battant, pas encore de date d'installation communiquée.• Contrôle des défibrillateurs le 21/03• Remplacement compteurs électriques vers Linky, un compteur problématique non identifié (hangar de Bovère).• Proposition promesse de vente ferme (OAP 2, Seker), RDV pour conseil avec Maître Barse à Viuz en Sallaz, le 03/04/24
Environnement, bois	<ul style="list-style-type: none">• Suite à la commission 27/03 : tous les travaux prévus ne pourront pas être subventionnés avec le FEADER, possibilités de le faire avec le département.• Coupe de bois communal finie sur piste Bérout, lots attribués et vendus.
Urbanisme	
Budget & Finances	<p>Une partie de la commission (Sabrina Ancel, Nadia Chatel-Louroz, Gabriel Mossuz, Claude Mariotti, Marc Sintès, Arnaud Layat en fin de séance) s'est réunie le 28 mars en présence de Mme Fraix et Mr Meynet (consultant indépendant, ancien secrétaire général de la ComCo du Pays Rochois). Ce dernier a été mandaté par la mairie pour aider à finaliser les comptes 2023 et établir le budget 2024.</p> <p>Mr Meynet indique que les différents changements de personnel intervenus au cours de l'année 2023 ont entraîné une perte de connaissance et de compétence au sein de l'équipe administrative de la commune. S'y est ajouté le changement de plan comptable. Tout ceci a entraîné erreurs comptables et retards de paiements en 2023. Par conséquent, l'établissement du bouclage 2023 a été fait dans la difficulté. Il y a quelques erreurs d'imputation sur des lignes comptables et, marginalement, des dépenses d'investissement qui sont passées en charge. Ceci aura un impact réduit sur la FCTVA. Mais les comptes présentés sont maintenant définitifs et peuvent être présentés au vote.</p> <p>Marc Sintès revient sur des questions qu'il avait posées par écrit à Mme le Maire et ses adjoints le 1er décembre 2023, suite au constat fait à ce moment-là que les comptes 2023 comportaient de nombreuses erreurs et nécessitaient une reprise en profondeur. Ces questions portaient sur des points comptables</p>

	<p>(potentiels doubles paiements de factures, erreurs d'imputation, etc) et sur les retards de paiement de factures.</p> <p>Une partie de ces questions reçoit une réponse lors de la séance, en partie non documentée. Une autre partie des ces questions reste sans réponse.</p> <p>Une seconde séance est prévue le 2 avril, cette fois-ci avec la commission finances au complet, pour présenter les comptes 2023 et le budget 2024 (lors de l'établissement de cette note, la séance n'a pas encore eu lieu).</p>
<p>Enfance, école, jeunesse et sport</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Une réunion à eu lieu le 14/03 avec l'équipe de cantine, l'équipe administrative, la responsable de commission et le Maire. • PAUSE MERIDIENNE : <u>Aménagement des salles</u> -> travail sur les aspects de sécurité, téléphone dans les pièces-> fait et affichages tel d'urgence -> à faire -> travail sur l'optimisation des rangements : photos pour faciliter le rangement des jeux par les enfants -> A faire <u>Aménagement de la salle de Cantine :</u> ->Aménagement débarrassage à prévoir -> relance /devis ->à faire ->Tri des déchets -> encours de réorganisation <u>Équipe Cantine : Prochaine réunion le 11/04</u> ->Difficulté actuelles / effectifs et personnel intérimaire de remplacement tournus important -> Encore d'actualité ->Proposition intervenante discipline positive accueilli positivement par l'équipe -> A discuter en commission -> Reconduire l'intervention MJc / atelier vivre ensemble -> planifiée la semaine du 13/05 -> Médiation / résolution des conflits en commun avec équipe enseignante et d'animation : la 2 -ème rencontre a eu lieu retour + • AMENAGEMENT TRAVAUX ECOLE ET POURTOURS : ->aire de jeu et espace jeunes : Réflexions en cours avec les voisins pour évaluer les possibilités les ajustements avant bornage définitif -> toujours en cours Demandes de devis et des premières projections Abords et circulation : demande étude de faisabilité ->en cours

	<p>Devis Parc -> première ébauche reçue à discuter et retravailler en commission</p> <ul style="list-style-type: none"> • DIVERS : <p>MJc demande de renouvellement du chantier jeune car retour positif -> Suite au rdv avec Mjc proposition de date fin juillet réponse-> à faire</p> <ul style="list-style-type: none"> • CC4R : participation des associations plume et perce neige et Périscol a la semaine de la petite enfance • Conseil d'école : pas de question spécifique concernant la mairie en amont. • Prochaine réunion EJS le 10/04 à 20h
Participatif	
Vie associative	<ul style="list-style-type: none"> • Gratifiera organisé par un parent d'élève les 6 et 7/04 • Chasse aux œufs du Sou des Ecole le 07/04 <p>Rencontre avec les Associations :</p> <p>ODJ</p> <p>Marchés nocturnes, animation et buvette : les associations présentes (6 représentée et 3 excusées) ne sont pas intéressées pour s'occuper de la buvette.</p> <p>Forum des Associations : c'est la date du 7 septembre qui a été retenue. Le désir est également d'avoir des animations tout au long de la journée, de tenir la buvette et d'avoir également un point restauration.</p> <p>Nouvelle réunion le 30 avril pour finaliser cette journée au niveau de l'organisation.</p> <p>Proposition du comité participatif : achat d'une estrade démontable, celle-ci servirait aux animations du marché nocturne, fête de la musique, fête des écoles...</p> <p>Les marchés du 1er samedi du mois sont momentanément suspendus, le prestataire ayant exprimé tardivement son désir d'arrêter cette activité</p>
RH	<ul style="list-style-type: none"> • Départ de l'un des cantonniers le 21/03
Communication	Réflexion à commencer pour bulletin municipal de l'été 2024
CCAS	
Projet global	<ul style="list-style-type: none"> • Compte-rendu de la réunion du 11/03
Adressage	<ul style="list-style-type: none"> • Devis de commande complémentaire de plaques validée. • Commande réceptionnée le 29/03
Contentieux école	<p>-mise en eau du 13/03/2024 (suite toiture principale et toiture de l'ascenseur :</p> <p>Voir le résumé sur la boucle WhatsApp Conseil St Jean, du 13 mars 2024.</p>

	<p>Nous avons reçu le PV de l'expert avec 2 semaines d'avance. Nous devons produire des devis pour les réparations de la toiture principale, au plus tard le 1er juillet 2024.</p> <p>Pour l'ascenseur, plusieurs entreprises sont mises en cause et nous devons approcher notre avocat et notre expert pour trouver une solution nous permettant d'accélérer les réparations sans affaiblir nos garanties.</p> <p>-Information :</p> <p>BORTOLI Architecture met en cause SMA Courtage, assureur d'Euromodules. Ceci provoque une 9ème réunion d'expertise qui aura lieu en juillet.</p>
CMJ	<ul style="list-style-type: none"> • Soirée burgers ouverte à tous le vendredi 5 avril. • Organisation de la journée pirates le 25 mai avec partenariat Office du Tourisme et Association La Marque Noire en cours. • Voyage à Paris fixé les 11 et 12 juin.

2) Délibération : Demande de subvention au titre des amendes de police

Dans le cadre des travaux de sécurisation et aménagement de voirie et de l'église au carrefour du cimetière, ainsi que dans l'installation de l'abribus Chez Perru il est possible de solliciter une subvention au titre des amendes de police. Le montant de cette subvention est plafonné à 30% des travaux HT.

PROJET	MONTANT HT	SUBVENTION SOLLICITEE
Aménagement voirie	256 228.50€	76 868€
Abribus	13 333€	4 000€

Il est demandé au Conseil Municipal de délibérer

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES AVOIR DÉLIBÉRÉ, A L'UNANIMITÉ APPROUVE la demande de subvention au titre des amendes de police.

3) Délibération : Demande de subvention CDAS :

Dans le cadre des travaux de l'accès à la place PMR à l'Auberge du Môle et de l'achat de la ferme CHAFFARD, il est possible de solliciter une subvention au titre du contrat Départemental d'Avenir et de Solidarité (CDAS) pour un maximum de 50% du montant HT

PROJET	MONTANT HT	SUBVENTION SOLLICITEE
Accès place PMR	9 315€	4 471.20€ (48%)
Accès de la ferme	190 000€	91 200€ (48)

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES AVOIR DÉLIBÉRÉ, A L'UNANIMITÉ APPROUVE la demande de subvention CDAS

4) Délibération : Approbation du compte de gestion 2023 du Budget Principal

Les comptes n'étant pas concordants Il n'a pas été possible de passer au vote

Celui-ci a été reporté en conseil extraordinaire prévue le 15 avril prochain.

5) Délibération : Approbation du compte Administratif 2023 du Budget Principal

Les comptes n'étant pas concordants Il n'a pas été possible de passer au vote
Celui-ci a été reporté en conseil extraordinaire prévue le 15 avril prochain.

6) Délibération : Affectation de résultat de fonctionnement 2023 du Budget Principal

Les comptes n'étant pas concordants Il n'a pas été possible de passer au vote
Celui-ci a été reporté en conseil extraordinaire prévue le 15 avril prochain.

7) Délibération : Approbation Budget primitif du Budget Principal 2024

Les comptes n'étant pas concordants Il n'a pas été possible de passer au vote
Celui-ci a été reporté en conseil extraordinaire prévue le 15 avril prochain.

8) Délibération : Approbation du compte de gestion 2023 du Budget Annexe Auberge du Môle

Les comptes n'étant pas concordants Il n'a pas été possible de passer au vote
Celui-ci à été reporté en conseil extraordinaire prévue le 15 avril prochain.

9) Délibération : Approbation du compte Administratif 2023 du Budget Annexe Auberge du Môle

Les comptes n'étant pas concordants Il n'a pas été possible de passer au vote
Celui-ci a été reporté en conseil extraordinaire prévue le 15 avril prochain.

10) Délibération : Affectation de résultat de fonctionnement du BP du Budget Annexe Auberge du Môle

Les comptes n'étant pas concordants Il n'a pas été possible de passer au vote
Celui-ci a été reporté en conseil extraordinaire prévue le 15 avril prochain.

11) Délibération : Approbation Budget primitif 2024 du Budget Annexe Auberge du Môle

Les comptes n'étant pas concordants Il n'a pas été possible de passer au vote
Celui-ci a été reporté en conseil extraordinaire prévue le 15 avril prochain.

12) Délibération : Approbation des taux de fiscalité

Il y a eu de réviser les taux d'imposition des taxes directes locales.

* Foncier bâti : taux 22.17 Produits attendus 297 078 €

* Foncier non bâti : taux 51.23% Produits attendus 21 978 €

* taxe habitation : taux 17.97% produit attendus 57 360€

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES AVOIR DÉLIBÉRÉ, A L'UNANIMITÉ APPROUVE le maintien des taux pour l'année 2024.

13) Discussion : Promesse Vente de la bâtisse ferme derrière l'église

Achat de la bâtisse pour un montant de 190 000€ (Au-delà de 180 000€ il faut solliciter le service des Domaines).

14) Discussion : Marchés du terroir

Le prestataire, Fabrice DUPONT, des Gens d'Ici, ne souhaite pas renouveler les marchés du terroir à St Jean. Ceux-ci devaient initialement reprendre le samedi 2 avril.

DIVERS

- Recettes 2022 et 2023 de la buvette du marché du terroir : Pelagia CASASSUS demande à nouveau quand les produits de ces recettes seront versés aux associations.
 - Via Associative : Alain DOUCET indique que le prochain forum des associations est planifié le 7 septembre.
 - Adressage : environ 40 numéros de plaques ne sont pas encore distribués, principalement pour des résidences secondaires.
 - Contentieux autour du bâtiments scolaire : Gabriel MOSSUZ informe le Conseil Municipal qu'il aura un entretien le 10 avril à 17h00 avec notre avocat conseil pour la question de la prise en charge de la réparation de l'ascenseur qui a subi des dégâts suite aux infiltrations.
-
- Prochain Conseil Municipal normalement le 7/05 : veille de pont férié.
 - ⇒ A discuter lors du Conseil Municipal d'avril.
 - Mairie fermée pour le pont de l'Ascension